

Assemblée constitutive de la CSFP élargie

Le 8 mars 2017 s'est tenue à Berne l'assemblée constitutive de la CSFP élargie. Les trois conférences spécialisées que sont la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU) et la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFC) ont entamé leur collaboration sur une base commune: les nouveaux [statuts CSFP-CDOPU-CIFC](#).

Les nouveaux statuts impliquent une modification qui touche à la composition de la CSFP: elle compte désormais également parmi ses membres les directrices et directeurs d'offices directement subordonnés au conseiller d'Etat de leur canton pour les thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que de la formation continue.

La CSFP siègera en composition élargie en règle générale une fois par an et traitera des thèmes relevant des trois domaines. Les trois conférences spécialisées continueront à tenir leurs propres séances.

Champs d'action communs

Un nouvel outil de travail a été créé pour resserrer la collaboration des trois conférences. Il s'agit de la définition de champs d'action communs, couvrant les thèmes et enjeux qui concernent les trois organes et qui devront de ce fait être abordés dans le cadre d'une action commune.

Les thèmes communs proposés jusqu'à présent sont les suivants: la stratégie Formation professionnelle 2030, les questions en lien avec la transition I (intégration, solutions transitoires, case management), le diplôme professionnel pour adultes, le pilotage du CSFO, la collaboration interinstitutionnelle (CII) ainsi que les défis entourant la transition II (entrée sur le marché du travail).

Durant l'année, les trois conférences spécialisées affineront et compléteront la liste des champs d'action communs afin de consolider les bases de leur collaboration.

Nouvelles commissions

La nécessité de mieux ancrer certaines thématiques dans les structures de la CSFP n'est pas nouvelle. Elle concerne tout particulièrement les thèmes des champs d'action communs. La CSFP élargie a par conséquent décidé d'instituer de nouvelles commissions pour les transitions I et II et pour le diplôme professionnel pour adultes composées de membres des conférences concernées. La CSFP se voit ainsi adjoindre la Commission *Organisation et processus* et la Commission *Diplômes pour adultes*. L'ancienne Commission *Informatique* reçoit un nouveau mandat couvrant le thème *Organisation et processus* et s'occupera donc à l'avenir davantage de la coordination des processus.

Les nouveaux statuts confient à la CSFP élargie la surveillance opérationnelle du Centre suisse de services Formation professionnelle / Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO). L'ancien Conseil de surveillance du CSFO, qui soutenait la direction de ce dernier du point de vue technique et stratégique, subsistera dorénavant sous la forme d'une commission de la CSFP.

[Objectifs 2017 de la CSFP](#)

Les objectifs de la CSFP conservent la logique de la distinction entre mission et vision de la CSFP et de l'articulation en objectifs stratégiques. Le comité de la CSFP définira chaque année des objectifs opérationnels sur cette base.

La CSFP élargie a approuvé les objectifs 2017, qui avaient été élaborés au sein des anciennes structures de la CSFP. A l'avenir, l'élaboration des objectifs des trois conférences traduira une plus forte coordination.

Election du [comité de la CSFP](#)

A l'occasion de l'assemblée constitutive, le mandat des membres de l'ancien comité de la CSFP a été reconduit jusqu'au mois de mai 2018. Theo Ninck, chef de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne, a été confirmé à la présidence.

Les membres également réélus sont les suivants:

Paolo Colombo TI (vice-président), Christophe Nydegger FR (vice-président), Séverin Bez VD, Ruedi Giezen-danner SG, Marc Kummer ZH et Beat Schuler ZG.

Selon les nouveaux statuts, les présidents de la CDOPU et de la CIFC sont également membres *ex officio* du comité de la CSFP. Ce dernier est donc complété par les personnes suivantes: Daniel Reumiller (CDOPU), et Benedikt Feldges (CIFC).

Berne, le 15 mars 2017